



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2023-11 : VOTE DES LOYERS

L'an deux mil vingt-trois, le 16 février 2023 à 18 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle du Conseil en séance ordinaire sous la présidence de Martine SOREL, Maire.

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoint, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Monsieur Pascal RAYER, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Monsieur Guy FOURNIER, Madame Sandy CLEMENT, Monsieur Bernard LANDEMARD, Séverine CHAMPETIER Conseillers

Délibération 2023-11 : VOTE DES LOYERS

Le Maire, Madame SOREL rappelle les montants des différents loyers encaissés par la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil propose de ne pas augmenter les loyers communaux pour l'année 2023 les maintenant ainsi à :

- 910 euros pour le 5 Rue de la Mairie
- 650 euros pour l'appartement en Mairie

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette décision.

Par 8 voix pour, 0 Voix contre, 3 Abstentions

Délibéré en séance des jours mois et années susdits.

Fait à Ambleville le 23/02/2023,

Le Maire,

Martine SOREL

